



Université de Liège

Accès et plans

<http://www.ulg.ac.be/acces/plans>

Si vous vous rendez au Sart Tilman :

Venant de Bruxelles (autoroute E 40) :

Pour entrer au campus par le nord (Amphis de l'Europe) : A l'échangeur de Loncin, prendre à droite l'autoroute E 42 en direction de Namur. Après 2 km sur l'E 42, prendre à la 1^{re} sortie la A 604 en direction de Seraing.

La A604 descend vers la Meuse sur quelques kilomètres. Prendre la sortie 4 "Jemeppe" juste avant le pont de Seraing sur la Meuse. Au feu, prendre à gauche la N617 vers Liège. Longer la Meuse pendant un peu plus de 3 km, puis emprunter le Pont d'Ougrée pour franchir la Meuse. Vous êtes sur la N63 en direction de Marche. En haut de la côte, empruntez la sortie "Université". Vous arrivez ainsi sur la N680 appelée "Route du Condroz". Après environs 200 mètres, une route sur votre droite vous fera entrer dans le campus.

Pour entrer au campus par le sud (Colonster) : A l'échangeur de Loncin, prendre la bretelle autoroutière A602 en direction de Luxembourg et de l'autoroute E 25. Cette liaison E40-E25 est surveillée constamment par plusieurs radars automatiques. Elle emprunte un premier tunnel sous la colline de Cointe, puis le "Pont de Liège", avant un second tunnel sous Kinkempois. Quitter l'autoroute E25 à la sortie 40 "Embourg". Prendre à droite pour traverser l'Ourthe, puis prendre à gauche vers le Sart Tilman. Prendre ensuite à droite pour entrer dans le domaine universitaire par le boulevard du Rectorat.

En venant de Namur (autoroute E 42)

Quitter l'autoroute E42 à la sortie "Seraing", juste avant l'échangeur de Loncin. Vous rejoignez ainsi à droite la A 604 en direction de Seraing. Suivre alors l'itinéraire décrit pour les visiteurs en provenance de Bruxelles (entrée campus nord).

Pour entrer dans le campus par le sud (Colonster) : Rester sur l'autoroute E42 jusqu'à l'échangeur de Loncin. Suivre alors l'itinéraire décrit pour les visiteurs en provenance de Bruxelles (entrée campus sud).

En venant d'Aix-la-Chapelle (E 40) ou Maastricht (autoroute A 25)

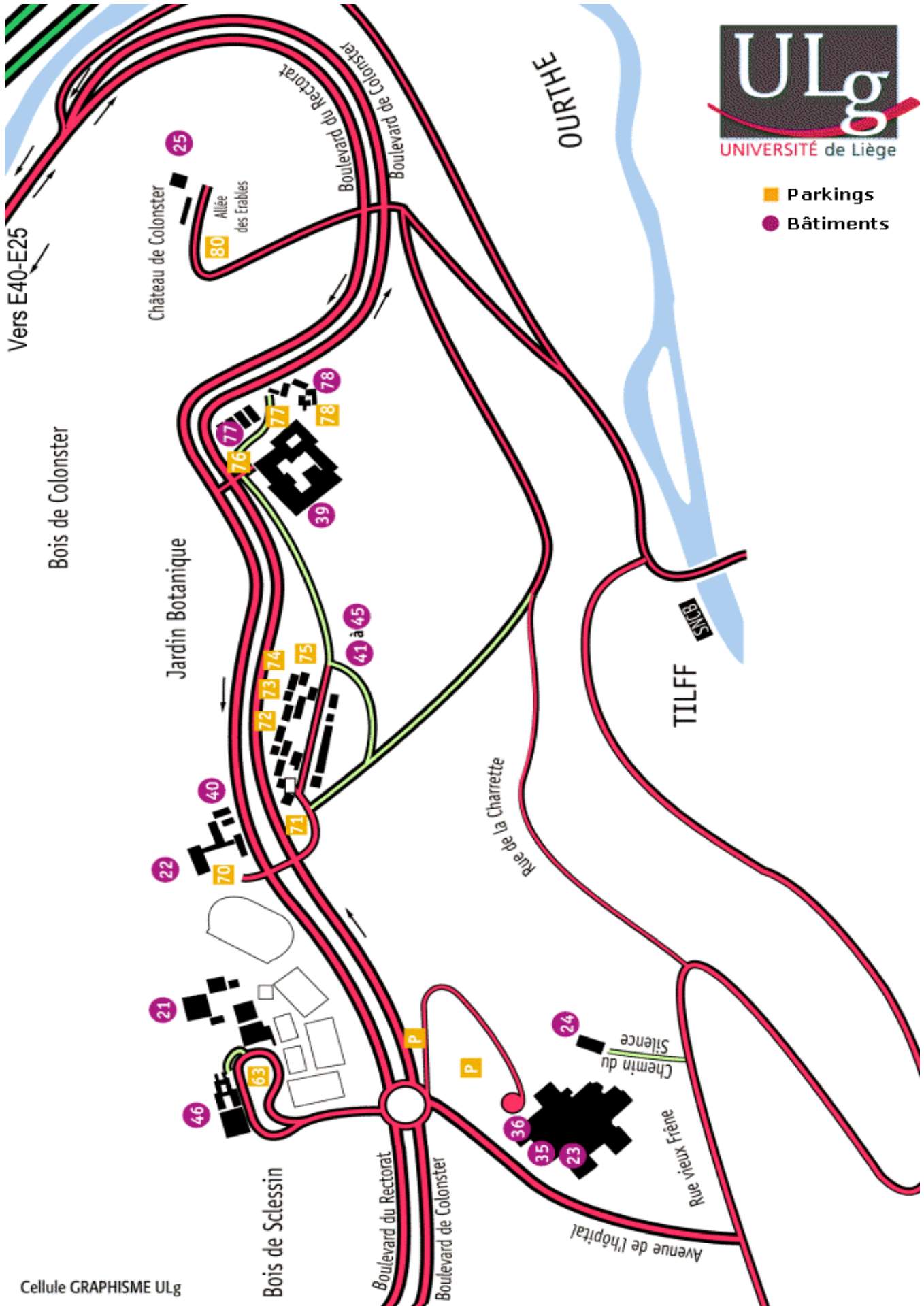
Rejoindre l'échangeur de Cheratte (E40-A25). Suivre la E40 en direction de Bruxelles. Laisser de côté l'autoroute d'Anvers et continuer sur la E40, jusqu'à l'échangeur de Loncin. Suivre alors un des deux itinéraires décrits ci-dessus pour les visiteurs en provenance de Bruxelles.

En provenance de Luxembourg (E 25)

Sortez de l'autoroute E25 à la sortie 40 "Embourg". Prendre à gauche, le pont qui traverse l'Ourthe, puis prendre à gauche vers le Sart Tilman. Prendre ensuite à droite pour entrer dans le domaine universitaire par le boulevard du Rectorat. Vous entrez dans le domaine par le sud.

En venant d'Anvers (E 313)

Aux abords de la ville, ne prenez pas la direction Liège (sortie d'autoroute) mais continuez en direction de Namur et Seraing. Passez Rocourt et Alleur. Vous arrivez à l'échangeur de Loncin. Prenez alors un des deux itinéraires décrits pour les visiteurs en provenance de Bruxelles.





Université de Liège
Plan du Sart Tilman - Zone sud
<http://www.ulg.ac.be/acces/plans>

Bâtiments	Parkings	
B21	P63	Fac. Médecine - Département des activités physiques et sportives – Médecine du sport Centres sportifs Pile à combustible
B22	P70	Faculté des Sciences - Département des sciences de la vie (Biologie végétale)
	P70	Jardin botanique
B23	P CHU	Faculté de Médecine - Département des sciences de la santé publique Faculté de Médecine - Département des sciences cliniques Faculté de Médecine - Département des sciences précliniques BP Faculté de Médecine - Département des sciences précliniques MI
B24		Magasin à livres de la Bibliothèque générale
B25	P80	Château de Colonster
B35	P CHU	Faculté de Médecine - Département des sciences cliniques Faculté de Médecine - Département des sciences précliniques BP Faculté de Médecine - Département des sciences précliniques MI
B36	P CHU	Faculté de Médecine - Département de Pharmacie
B39	P 76	Ferme expérimentale
B40	P70	Faculté des Sciences - Département des Sciences de la vie (Biologie végétale)
B41 à B45		Faculté de Médecine vétérinaire
B41	P71	Dépt des sciences cliniques des grands et petits animaux (grands animaux)
B42	P71	Département des sciences fonctionnelles
	P75	Restaurant
B43	P71	Département de morphologie et pathologie Département de productions animales
B43b	P71	Département des maladies infectieuses et parasitaires Département des sciences des denrées alimentaires
B44	P71	Département des sciences cliniques des grands et petits animaux (petits animaux) - Clinique des petits animaux
B45	P71	Amphithéâtres
B46	P63	Blanc Gravier : Résidence étudiante, Hôtel et Hall Omnisports
B77	P77	Observatoire du Monde des Plantes (OMP)
B78	P78-77	Administration des Ressources Immobilières (ARI) - Forêts et voiries

Dans le domaine du Sart Tilman, le fléchage est organisé en fonction des numéros de parkings.